

## I - PEIRE MARI (Commune de SAINT-AFFRIQUE)

Carte IGN - 1/50 000° - REQUISTA - Feuille XXIV.41 - X.643 - Y.188,6  
Cadastre : SAINT-AFFRIQUE - Section AT - Parcelles 28, 29, 30, 31 et 32  
Propriétaire : Mr LANDES à COURIAC 12400 SAINT-AFFRIQUE

La découverte de ce site est liée à notre recherche, à partir d'un document de 1302 (1) de "COLIAC le Vieux" dit del CLAPOU (COLIAC étant la forme ancienne de COURIAC). En effet, pour certains auteurs, il s'agirait de l'ancêtre de Saint-Affrique : CURIS ou CURIE ayant donné Couriacum, puis Couriac ! Il faut aussi noter dans notre recherche que le tènement où est implanté le dolmen de CRASSOUS se nomme : "Le CLAPOUNET".

La parcelle dont nous allons parler porte au cadastre de Saint-Affrique le nom de "PEIRE MARI".

Ce site présente des similitudes avec celui du MAS VIEL, étudié par P. CABANES (2), et qui, s'il a été sans doute occupé au néolithique, a livré un mobilier de l'âge du fer.

Comme déjà dit, il est matérialisé par une cazelle double (photo 15-planche D), qui semble marquer le centre d'un village. Des murs en pierres sèches, larges, devaient l'entourer. On trouve en outre sur le sol des pierres "in situ" percées de manière intentionnelle, qui pouvaient supporter les montants des portes des cabanes. Celles-ci sont matérialisées au sol par des alignements de pierres. On peut aussi observer, proches de ces habitats, des tumulus qui ressemblent encore une fois aux tombes sous cailloux du Mas Viel.

Proche de lui enfin, une résurgence importante pouvait être le point d'eau du village. Il faudrait ici vu l'importance du site, une étude plus poussée.

**« Inventaire des sites et vestiges archéologiques de la région de Saint-Affrique »**

**Jean Poujol, 1986**

page 30